



Services de l'approvisionnement et des contrats  
30, rue Victoria  
Gatineau (Québec) K1A 0M6

## MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS

La demande de propositions est par les présentes modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités et conditions de la demande de propositions demeurent inchangées.

<b>Modification à la DP n°</b>  4	<b>Date de modification de la DP :</b>  18 mars 2022
<b>Bureau du directeur général des élections – N° du dossier :</b>  ECGZ-RFP-2021-0721	
<b>Titre :</b>  Impression de cartes et de documents	
<b>Date de clôture de la demande de propositions :</b>  23 mars 2022 à 14 h (heure de Gatineau)	
<b>RENSEIGNEMENTS – Adressez vos demandes de renseignements à l'autorité contractante :</b>  <b>Bureau du directeur général des élections du Canada</b> Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6  <a href="mailto:proposition-proposal@elections.ca">proposition-proposal@elections.ca</a>	
<b>À l'attention de :</b>  Galina Zhukov Conseillère principale, Services de l'approvisionnement et des contrats	<b>Tél. :</b>  873-416-1830

## Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par les présentes, conformément à cette modification, la demande de propositions pour Impression de cartes et de documents portant le numéro ECGZ-RFP-2021-0721 et datée du 14 février 2022 (la « DP »). Cette modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** À moins d'indications contraires dans les présentes ou à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, tous les mots et expressions définis dans la DP et utilisés dans la présente modification ont le même sens que celui qui leur est attribué dans la DP.

## Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse à la demande de propositions, et Élections Canada y répond comme suit :

### 2.1 Question n° 1

Question :

Nous aimerions avoir des précisions sur l'exigence obligatoire O1.  
TABLEAU A – CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE OBLIGATOIRES  
O1 Personne morale

Le soumissionnaire doit être une personne morale.

Le soumissionnaire doit remplir et signer les attestations requises à la Partie 9 – Attestations.

Gilmore : Où est la « Partie 9 – Attestations »?

Nous ne trouvons pas la partie 9 et nous voulons être sûrs de fournir toutes les attestations requises.

Veuillez réviser cette exigence obligatoire, expliquer clairement ce qu'il faut faire et indiquer les renseignements demandés.

Réponse :

Élections Canada confirme qu'il s'agit d'une erreur. Il s'agit plutôt de la « Partie 6 – Attestations et renseignements supplémentaires ».

Par conséquent, la demande de propositions est modifiée conformément à la section 3.1 de la présente modification.

## Partie 3. Modifications

### 3.1 Modification de la partie 8 - Critères d'évaluation technique

La demande de propositions est par les présentes modifiée par la suppression intégrale de la partie 8 - Critères d'évaluation technique, qui sera remplacée par la partie 8 - Critères d'évaluation technique (révisée le 18 mars 2022) ci-jointe.



# Impression de cartes et de documents

---

## Partie 8

### Critères d'évaluation technique

(Modifié 9 mars 2022)

## TABLE DES MATIÈRES

- SECTION A – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES
- SECTION B – DÉFINITIONS
- TABLEAU A – CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE OBLIGATOIRES

N°	CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE OBLIGATOIRES	SATISFAIT/NON SATISFAIT
1	Personne morale	
2	Capacité démontrée	
3	Capacité démontrée	
4	Calendrier	

- TABLEAU B – CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE COTÉS

N°	CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE COTÉS	MAXIMUM DE POINTS
1	Préparation en vue de l'impression	20
2	Reproduction	20
3	Assemblage	20
4	Assurance de la qualité	20
5	Expédition	20
6	Reproductions des échantillons	80

- MODÈLE A – MODÈLE DE DESCRIPTION DE PROJET

## **SECTION A – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

1. Afin de faciliter l'évaluation des propositions, Élections Canada demande aux soumissionnaires de reprendre les sujets dans l'ordre des critères d'évaluation, sous les mêmes rubriques. Les soumissionnaires doivent identifier clairement dans leur proposition l'endroit où chaque critère est traité. Pour éviter les recoupements, les soumissionnaires peuvent faire référence à différentes sections de leur proposition en indiquant le numéro de l'alinéa et de la page où le sujet visé est déjà traité.
2. Si le nombre de projets ou d'échantillons fournis est supérieur aux exigences du critère, seuls les premiers projets ou échantillons de la proposition seront évalués. Les projets ou échantillons excédentaires ne seront pas évalués.
3. Afin de déterminer les années d'expérience, les chevauchements d'années ou de mois relatifs à des projets présentés par le soumissionnaire pour démontrer l'expérience seront comptés une fois aux fins de l'évaluation.
4. Les projets doivent avoir été achevés au plus tard à la date de clôture de la demande de soumissions.
5. En plus des renseignements demandés pour chaque critère, le soumissionnaire doit joindre les coordonnées complètes du client relativement à chaque description de projet, notamment le nom et le titre de la personne-ressource du client ainsi que le numéro de téléphone ou l'adresse de courriel. La personne-ressource du client doit être un employé de l'organisation cliente d'origine. Élections Canada se réserve le droit de demander les coordonnées du client en tout temps durant le processus d'évaluation, aux fins de vérification.

## **SECTION B – DÉFINITIONS**

À moins que le contexte n'indique clairement un autre sens, les sigles utilisés dans les présents critères d'évaluation technique doivent être interprétés selon la définition qui leur est attribuée dans le contrat, l'énoncé des travaux (EDT) ou dans la présente section. Ces définitions s'appliquent à la fois au singulier et au pluriel des mots définis, et les mots d'un genre ou de l'autre incluent les deux genres, le cas échéant.

EC	désigne le Bureau du DGE, généralement désigné Élections Canada
----	---

**TABLEAU A – CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE OBLIGATOIRES**

N°	Critères d'évaluation technique obligatoires	Méthode de cotation
<b>O1</b>	<p><b>Personne morale</b></p> <p>Le soumissionnaire doit être une personne morale.</p> <p>Le soumissionnaire doit remplir et signer les attestations requises à la Partie 6 – Attestations et renseignements supplémentaires.</p>	<p><input type="checkbox"/> Satisfait</p> <p><input type="checkbox"/> Non satisfait</p>
<b>O2</b>	<p><b>Capacité démontrée</b></p> <p>Le soumissionnaire doit avoir de l'expérience en reproduction, durant une période d'un (1) mois, d'au moins 300 000 copies en noir et blanc de documents 8½ po x 11 po, à partir d'une série d'originaux en format numérique. La tâche doit avoir été effectuée au cours des trois (3) dernières années.</p> <p><b>Exigence de soumission</b></p> <p>Au moyen du Modèle de description de projet – Modèle A, le soumissionnaire doit démontrer ses capacités en fournissant un exemple de projet qui présente ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La description de la tâche, dont les dates.</li> <li>• Les dimensions et quantités des documents reproduits.</li> <li>• La capacité de production de chaque machine utilisée pour reproduire chaque type de document.</li> <li>• Le temps de reproduction global du début à la fin et la façon dont les documents reproduits ont été retournés au client.</li> <li>• Le nom ainsi que le numéro de téléphone ou l'adresse de courriel du client pour qui le soumissionnaire a fourni les services (Élections Canada se réserve le droit d'effectuer une vérification des références).</li> </ul>	<p><input type="checkbox"/> Satisfait</p> <p><input type="checkbox"/> Non satisfait</p>
<b>O3</b>	<p><b>Capacité démontrée</b></p> <p>Le soumissionnaire doit avoir de l'expérience en reproduction, durant une période d'un (1) mois, d'au moins 25 000 copies en couleur de documents d'au moins 36 pouces de largeur, à partir d'une série d'originaux en format numérique. La tâche doit avoir été effectuée au</p>	<p><input type="checkbox"/> Satisfait</p> <p><input type="checkbox"/> Non satisfait</p>

N°	Critères d'évaluation technique obligatoires	Méthode de cotation
	<p>cours des trois (3) dernières années.</p> <p><b>Exigence de soumission</b></p> <p>Au moyen du Modèle de description de projet – Modèle A, le soumissionnaire doit démontrer ses capacités en fournissant un exemple de projet qui présente ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La description de la tâche, dont les dates.</li> <li>• Les dimensions et quantités des documents reproduits.</li> <li>• La capacité de production de chaque machine utilisée pour reproduire chaque type de document.</li> <li>• Le temps de reproduction global du début à la fin et la façon dont les documents reproduits ont été retournés au client.</li> <li>• Le nom ainsi que le numéro de téléphone ou l'adresse de courriel du client pour qui le soumissionnaire a fourni les services (Élections Canada se réserve le droit d'effectuer une vérification des références).</li> </ul>	
<b>O4</b>	<p><b>Calendrier</b></p> <p>Le soumissionnaire doit être en mesure de respecter le délai d'exécution obligatoire de dix (10) jours civils établi pour la totalité du processus.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir un calendrier détaillé de dix (10) jours qui indique quand chaque activité sera effectuée dans le cadre du scénario A. Le calendrier doit indiquer le temps de reproduction, d'assemblage, d'assurance de la qualité, d'emballage et d'expédition.</p>	<p><input type="checkbox"/> Satisfait</p> <p><input type="checkbox"/> Non satisfait</p>

**TABLEAU B – CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE COTÉS**

N°	Critères d'évaluation technique cotés	Note de passage	Note
<b>C1</b>	<p><b>Préparation en vue de l'impression</b></p> <p>Le soumissionnaire doit décrire avec concision la façon dont il effectuera la préparation en vue de l'impression conformément à l'Annexe A – Énoncé des travaux.</p> <p><b>Exigence de soumission</b></p> <p>Le soumissionnaire doit décrire de quelle façon il satisfait à ce qui précède en se conformant à chacun des énoncés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il indique une stratégie et une approche pour l'archivage de tous les documents/cartes (numériques) requis pour l'impression.</li> <li>• Il indique comment il assurera de façon adéquate le contrôle de la qualité et la protection des documents/cartes prêts à imprimer.</li> </ul> <p><b>Méthode de notation</b></p> <p>Le soumissionnaire reçoit un maximum de 20 points, selon le cas :</p> <p><b>20 points</b> : Le soumissionnaire a répondu avec beaucoup de détails. Excellente approche.</p> <p><b>12 points</b> : Le soumissionnaire a indiqué suffisamment de détails, mais la réponse est quelque peu incomplète. L'approche du soumissionnaire est bonne, mais elle a besoin d'être plus détaillée.</p> <p><b>0 point</b> : Le soumissionnaire n'a pas indiqué suffisamment de détails. Approche très faible.</p>	<b>12/20</b>	<b>/20</b>
<b>C2</b>	<p><b>Reproduction</b></p> <p>Le soumissionnaire doit décrire avec concision la façon dont il effectuera la reproduction conformément à l'Annexe A – Énoncé des travaux.</p> <p><b>Exigence de soumission</b></p> <p>Le soumissionnaire doit décrire de quelle façon il satisfait à ce qui précède en se conformant à chacun des énoncés suivants :</p>	<b>12/20</b>	<b>/20</b>

N°	Critères d'évaluation technique cotés	Note de passage	Note
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il indique le processus utilisé pour imprimer tous les documents/cartes dans le cadre du scénario A.</li> <li>• Il indique l'équipement de reproduction utilisé pour produire tous les documents/cartes dans le cadre du scénario A.</li> <li>• Il indique comment cette étape du travail est prévue dans un délai de 10 jours.</li> </ul> <p><b>Méthode de notation</b> Le soumissionnaire reçoit un maximum de 20 points, selon le cas : <b>20 points</b> : Le soumissionnaire a répondu avec beaucoup de détails. Excellente approche. <b>12 points</b> : Le soumissionnaire a indiqué suffisamment de détails, mais la réponse est quelque peu incomplète. L'approche du soumissionnaire est bonne, mais elle a besoin d'être plus détaillée. <b>0 point</b> : Le soumissionnaire n'a pas indiqué suffisamment de détails. Approche très faible.</p>		
<b>C3</b>	<p><b>Assemblage</b></p> <p>Le soumissionnaire doit décrire avec concision la façon dont il effectuera l'assemblage conformément à l'Annexe A – Énoncé des travaux.</p> <p><b>Exigence de soumission</b></p> <p>Le soumissionnaire doit décrire de quelle façon il satisfait à ce qui précède en se conformant à chacun des énoncés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il indique le processus utilisé pour assembler tous les documents/cartes dans le cadre du scénario A.</li> <li>• Il indique le type de boîtes et de tubes utilisés pour emballer les documents/cartes.</li> <li>• Il indique comment cette étape du travail est prévue dans un délai de 10 jours.</li> </ul> <p><b>Méthode de notation</b></p>	<b>12/20</b>	<b>/20</b>

N°	Critères d'évaluation technique cotés	Note de passage	Note
	<p>Le soumissionnaire reçoit un maximum de 20 points, selon le cas :</p> <p><b>20 points</b> : Le soumissionnaire a répondu avec beaucoup de détails. Excellente approche.</p> <p><b>12 points</b> : Le soumissionnaire a indiqué suffisamment de détails, mais la réponse est quelque peu incomplète. L'approche du soumissionnaire est bonne, mais elle a besoin d'être plus détaillée.</p> <p><b>0 point</b> : Le soumissionnaire n'a pas indiqué suffisamment de détails. Approche très faible.</p>		
<b>C4</b>	<p><b>Assurance de la qualité</b></p> <p>Le soumissionnaire doit décrire avec concision la façon dont il effectuera l'assurance de la qualité conformément à l'Annexe A – Énoncé des travaux.</p> <p><b>Exigence de soumission</b></p> <p>Le soumissionnaire doit décrire de quelle façon il satisfait à ce qui précède en se conformant à chacun des énoncés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il indique le processus utilisé pour veiller à ce que tous les documents/cartes reflètent les exigences d'impression et d'assemblage (quantités, assemblage) dans le cadre du scénario A.</li> <li>• Il indique comment cette étape du travail est prévue dans le délai de 10 jours.</li> </ul> <p><b>Méthode de notation</b></p> <p>Le soumissionnaire reçoit un maximum de 20 points, selon le cas :</p> <p><b>20 points</b> : Le soumissionnaire a répondu avec beaucoup de détails. Excellente approche.</p> <p><b>12 points</b> : Le soumissionnaire a indiqué suffisamment de détails, mais la réponse est quelque peu incomplète. L'approche du soumissionnaire est bonne, mais elle a besoin d'être plus détaillée.</p> <p><b>0 point</b> : Le soumissionnaire n'a pas indiqué suffisamment de détails. Approche très faible.</p>	<b>12/20</b>	<b>/20</b>
<b>C5</b>	<b>Expédition</b>	<b>12/20</b>	<b>/20</b>

N°	Critères d'évaluation technique cotés	Note de passage	Note
	<p>Le soumissionnaire doit décrire avec concision la façon dont il effectuera l'expédition conformément à l'Annexe A – Énoncé des travaux.</p> <p><b>Exigence de soumission</b></p> <p>Le soumissionnaire doit décrire de quelle façon il satisfait à ce qui précède en se conformant à chacun des énoncés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il indique le processus utilisé pour veiller à ce que tous les documents/cartes soient bien étiquetés et prêts pour l'expédition.</li> <li>• Il indique son processus pour expédier les documents/cartes imprimés au Centre de distribution d'Élections Canada.</li> <li>• Il indique comment cette étape du travail est prévue dans un délai de 10 jours.</li> </ul> <p><b>Méthode de notation</b></p> <p>Le soumissionnaire reçoit un maximum de 20 points, selon le cas :</p> <p><b>20 points</b> : Le soumissionnaire a répondu avec beaucoup de détails. Excellente approche.</p> <p><b>12 points</b> : Le soumissionnaire a indiqué suffisamment de détails, mais la réponse est quelque peu incomplète. L'approche du soumissionnaire est bonne, mais elle a besoin d'être plus détaillée.</p> <p><b>0 point</b> : Le soumissionnaire n'a pas indiqué suffisamment de détails. Approche très faible.</p>		
<b>C6</b>	<p><b>Reproduction des échantillons</b></p> <p>Le soumissionnaire doit reproduire trois (3) copies de chaque carte et document ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une (1) carte de vue d'ensemble des sections de vote de 36 po x 48 po</li> <li>• Un (1) carton de vue d'ensemble des sections de vote de 36 po x 36 po</li> <li>• Une (1) carte cellule des sections de vote de 36 po x 36 po</li> </ul>	<p>a) 12/20</p> <p>b) 12/20</p> <p>c) 12/20</p> <p>d) 12/20</p>	<p>a) /20</p> <p>b) /20</p> <p>c) /20</p> <p>d) /20</p>

N°	Critères d'évaluation technique cotés	Note de passage	Note
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une (1) carte de vue d'ensemble des districts de vote par anticipation de 36 po x 36 po</li> <li>• Un (1) carton de vue d'ensemble des districts de vote par anticipation de 36 po x 36 po</li> <li>• Une (1) carte individuelle des districts de vote par anticipation de 11 po x 17 po</li> <li>• Une (1) page 8½ po x 11 po d'un document sur les sections de vote</li> </ul> <p>Toutes les reproductions d'échantillons doivent être effectuées conformément aux normes de qualité décrites dans l'Annexe A – Énoncé des travaux.</p> <p>Consulter la section 4.4.4 Phase 2 – Critères d'évaluation technique cotés de la DDP sur la façon et le moment de demander les fichiers des échantillons.</p> <p><b>Exigence d'évaluation</b></p> <p>Chaque produit imprimé par le soumissionnaire sera évalué au moyen des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Qualité de l'impression des produits en noir et blanc (résolution, netteté);</li> <li>b) Qualité de l'impression des produits en couleur (résolution, netteté, coupe).</li> <li>c) Qualité du papier (min. 20 lb).</li> <li>d) Qualité de l'emballage (enroulé, dans des tubes, étiqueté).</li> </ul> <p><b>Méthode de notation</b></p> <p>Le soumissionnaire reçoit un maximum de 20 points, selon le cas :</p> <p><b>20 points</b> : la qualité est excellente  <b>12 points</b> : la qualité est acceptable  <b>0 point</b> : la qualité fournie n'est pas bonne</p>		

N°	Critères d'évaluation technique cotés	Note de passage	Note
<b>MAXIMUM DE POINTS DISPONIBLES = 180 POINTS</b>			
<b>NOTE DE PASSAGE GLOBALE DE 60 % = 108 POINTS</b>			

**MODÈLE A – MODÈLE DE DESCRIPTION DE PROJET**

Numéro du projet [à insérer par le soumissionnaire]	
Nom du soumissionnaire	Nom de la ressource proposée
<b>Identification du client</b>	Titre du projet
	Nom du client
	Nom de la personne-ressource du client
	Titre de la personne-ressource du client
	N° de téléphone et adresse de courriel du client
1. Description du projet (400 mots max.)	
2. Dates de début et de fin (format mois-année)	
3. Description du rôle de la ressource dans le cadre du projet (200 mots max.)	

